



International Coordination Group (ICG)
International Miners Coordination (IMC)
Office: Schmalhorststraße 1c;
45899 Gelsenkirchen; Germany
Phone: 0049 209 - 36 17 42 32
e-mail: info@minersconference.org
Homepage: www.minersconference.org

Datum: 23.01.2026

Date : 23/01/2026

Déclaration de protestation de la Coordination internationale des mineurs

Nous protestons avec la plus grande fermeté contre la condamnation de quatre mineurs de Chiatura, en Géorgie, et exigeons leur libération immédiate !

Le 29 avril 2025, nous avons reçu un message de Chiatura, en Géorgie, nous informant que quatre mineurs des mines de manganèse avaient été arrêtés à trois heures du matin par la police régionale dans la tente des mineurs en grève depuis fin février.

Le coordinateur principal, un ancien mineur, s'était lui-même rendu sur place quelques jours auparavant. Les mineurs de manganèse sont en lock-out depuis début novembre 2024, avec la promesse que le travail reprendrait à partir du 1er mars et qu'ils recevraient jusqu'à cette date 60 % de leur salaire mensuel de la part de l'entreprise. En novembre et décembre, leurs salaires leur ont été versés avec un retard considérable, seulement après qu'ils aient menacé de faire grève, puis ils n'ont plus reçu aucun salaire. Fin février 2025, ils ont reçu par SMS un préavis de licenciement écrit pour mars.

Depuis lors, les mineurs et leurs familles mènent courageusement une grève, soutenus par la population de la région, pour préserver leurs emplois et leurs moyens de subsistance dans la région de Chiatura, ainsi que pour assurer l'avenir de leurs enfants. Depuis lors, l'entreprise et la presse qui lui est inféodée mènent une campagne de dénigrement contre les mineurs en grève.

Le combat des mineurs et leur persévérance méritent un grand respect et leur valent la solidarité et le soutien du monde entier.

En décembre, une délégation de solidarité venue d'Allemagne a rendu visite aux mineurs emprisonnés et a assisté à un soi-disant procès. Il est apparu clairement qu'un mineur n'était même pas sur place au moment des « faits » et que l'accusation s'appuyait sur des témoins qui avaient entendu parler des « faits ». Cette semaine, le tribunal a rendu un verdict scandaleux : 4 ans et 3 mois et 6 ans et 3 mois pour un « délit » (coups et blessures graves) pour lequel il n'y avait que des témoins présumés qui en avaient entendu parler.

Ce verdict vise à criminaliser et à étouffer la lutte légitime des mineurs pour leurs emplois et l'avenir de leurs enfants, ainsi que tout engagement en faveur des droits et libertés démocratiques en Géorgie.

Nous, la Coordination internationale des mineurs, appelons le gouvernement et la justice géorgiens à annuler immédiatement ce verdict, à libérer sans délai les mineurs arrêtés et à les indemniser pour leur détention injustifiée. Nous exigeons également la fin des répressions contre les mineurs en lutte et leurs soutiens, ainsi que la mise en accusation de l'entreprise et de ses complices.

Nous exigeons la reconnaissance des droits démocratiques et syndicaux des travailleurs.

L'union fait la force !

Andreas Tadysiak

Coordinateur principal de la Coordination internationale des mineurs